



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **DU 26 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 26 du mois de juin à 16 heures 15 minutes, se sont réunis à l'aérogare, les élus des collectivités suivantes, convoqués le 18 juin 2026 :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE Benoît CARPENTIER
Léon DEFFONTAINES
(excusé-pouvoir à M. Carpentier)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT Jean-Michel FOURNIER
Maxime LAJEUNESSE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME Franck BEAUVARLET
Virginie CARON

• **RAPPORT 1 : INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après avoir fait l'appel nominatif des délégués, Monsieur Maxime LAJEUNESSE, déclare les nouveaux administrateurs installés dans leurs fonctions de membres du Conseil d'Administration de la RAAP.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'AMIENS METROPOLE Benoît CARPENTIER
Léon DEFFONTAINES
(excusé-pouvoir à M. Carpentier)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT Jean-Michel FOURNIER
Maxime LAJEUNESSE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME Franck BEAUVARLET
Virginie CARON

M. Beauvarlet est désigné Secrétaire de séance.

- **RAPPORT 2 : ELECTION DU PRESIDENT DE LA RAAP**

Monsieur Jean-Michel FOURNIER, doyen d'âge, après avoir constaté que le quorum était atteint : 5 administrateurs présents sur 6, dont 1 pouvoir, déclare la séance ouverte et **invite l'Assemblée à procéder à l'élection du Président au scrutin secret et à la majorité absolue.**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 6
A déduire	: 1
(Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître)	
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 5
Majorité absolue	: 3

Monsieur Maxime LAJEUNESSE a obtenu : 5 voix,

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Maxime LAJEUNESSE a été proclamé Président.

Fait à Méaulte le 03 juillet 2026

Le Secrétaire de séance,
M. Franck BEAUVARLET



Le Président,
M. Maxime LAJEUNESSE

